RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00825
Numéro SIREN : 818 636 912
Nom ou dénomination : ABEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001961

2377693

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001961**
n° de gestion : **2016B00825**
n° SIREN : **818 636 912 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 28/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABEDIS - Société par actions simplifiée
138 bis route de Seysses 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2377693

20/1061

certifié conforme

ABEDIS

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	25 978	11 254	14 725	0,84	18 838	1,14
Autres immobilisations corporelles	9 599	3 171	6 429	0,37	7 011	0,42
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	1,71	30 000	1,81
TOTAL (I)	***65 578***	***14 424***	***51 153***	2,91	***55 849***	3,38
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	482 776		482 776	27,46	515 329	31,15
Avances & acomptes versés sur commandes					605	0,04
Clients et comptes rattachés	4 667	621	4 047	0,23	15 680	0,95
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	241		241	0,01	2	0,00
. Personnel	292		292	0,02	618	0,04
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	56 650		56 650	3,22	87 858	5,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 130		71 130	4,05	68 560	4,14
. Autres	241 174		241 174	13,72	210 136	12,70
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	841 190		841 190	47,85	692 817	41,88
Charges constatées d'avance	9 461		9 461	0,54	6 854	0,41
TOTAL (II)	***1 707 582***	***621***	***1 706 961***	97,09	***1 598 460***	96,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 773 160***	***15 045***	***1 758 115***	100,00	***1 654 309***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500)	**1 500**	0,09	**1 500**	0,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	150	0,01	150	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	140 155	7,97	140 155	8,47
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***209 084***	11,89	***172 633***	10,44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***350 889***	19,96	***314 439***	19,01
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			10 000	0,60
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			***10 000***	0,60
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			37 050	2,24
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	26 937	1,53		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100 423	62,59	990 675	59,88
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	77 834	4,43	81 328	4,92
. Organismes sociaux	83 490	4,75	87 719	5,30
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2	0,00		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	117 484	6,68	130 707	7,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 055	0,06	2 391	0 14
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***1 407 225***	80,04	***1 329 870***	80,39
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 758 115***	100,00	***1 654 309***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	12 820 831		12 820 831	99,78	11 727 648	99,78	1 093 183	9,32
Production vendue biens								
Production vendue services	28 279		28 279	0,22	25 856	0,22	2 423	9,37
Chiffres d'Affaires Nets	**12 849 110**		**12 849 110**	100,00	**11 753 504**	100,00	**1 095 606**	9,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			17 369	0,14	727	0,01	16 642	N/S
Autres produits			2 143	0,02	9	0,00	2 134	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***12 868 623***	100,15	***11 754 240***	100,01	***1 114 383***	9,48
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 686 195	83,17	9 716 334	82,67	969 861	9,98
Variation de stock (marchandises)			32 553	0,25	52 120	0,44	-19 567	-37,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			745 636	5,80	712 941	6,07	32 695	4,59
Impôts, taxes et versements assimilés			107 335	0,84	100 623	0,86	6 712	6,67
Salaires et traitements			739 610	5,76	691 735	5,89	47 875	6,92
Charges sociales			226 128	1,76	218 487	1,86	7 641	3,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 584	0,05	6 211	0,05	373	6,01
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			85	0,00	685	0,01	-600	-87,58
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			54 600	0,42	51 787	0,44	2 813	5,43
Total des charges d'exploitation (II)			***12 598 725***	98,05	***11 550 924***	98,28	***1 047 801***	9,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**269 898**	2,10	**203 316**	1,73	**66 582**	32,75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**269 898**	2,10	**203 316**	1,73	**66 582**	32,75

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			417	0,00	-417	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			***417***	0,00	***-417***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 750	0,11			13 750	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***13 750***	0,11			***13 750***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-13 750**	-0,10	**417**	0,00	**-14 167**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	47 064	0,37	31 100	0,26	15 964	51,33
Total des Produits (I+III+V+VII)	***12 868 623***	100,15	***11 754 657***	100,01	***1 113 966***	9,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***12 659 539***	98,52	***11 582 024***	98,54	***1 077 515***	9,30
RÉSULTAT NET	**209 084** *Bénéfice*	1,63	**172 633** *Bénéfice*	1,47	**36 451**	21,11
Dont Crédit-bail mobilier	2 016	0,02	1 512	0,01	504	33,33
Dont Crédit-bail immobilier						

ABEDIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1 500 €
138 Bis Route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS : TOULOUSE 318 636 912

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2019

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associée unique de la société ABEDIS,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

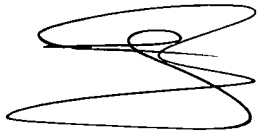
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 12 Septembre 2019

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	25 978	11 254	14 725	0,84	18 838	1,14
Autres immobilisations corporelles	9 599	3 171	6 429	0,37	7 011	0,42
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	1,71	30 000	1,81
TOTAL (I)	***65 578***	***14 424***	***51 153***	2,91	***55 849***	3,38
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	482 776		482 776	27,46	515 329	31,15
Avances & acomptes versés sur commandes					605	0,04
Clients et comptes rattachés	4 667	621	4 047	0,23	15 680	0,95
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	241		241	0,01	2	0,00
. Personnel	292		292	0,02	618	0,04
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	56 650		56 650	3,22	87 858	5,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 130		71 130	4,05	68 560	4,14
. Autres	241 174		241 174	13,72	210 136	12,70
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	841 190		841 190	47,85	692 817	41,88
Charges constatées d'avance	9 461		9 461	0,54	6 854	0,41
TOTAL (II)	***1 707 582***	***621***	***1 706 961***	97,09	***1 598 460***	96,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 773 160***	***15 045***	***1 758 115***	100,00	***1 654 309***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500)	**1 500**	0,09	**1 500**	0,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	150	0,01	150	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	140 155	7,97	140 155	8,47
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***209 084***	11,89	***172 633***	10,44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***350 889***	19,96	***314 439***	19,01
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			10 000	0,60
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			***10 000***	0,60
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			37 050	2,24
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	26 937	1,53		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100 423	62,59	990 675	59,88
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	77 834	4,43	81 328	4,92
. Organismes sociaux	83 490	4,75	87 719	5,30
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2	0,00		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	117 484	6,68	130 707	7,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 055	0,06	2 391	0,14
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***1 407 225***	80,04	***1 329 870***	80,39
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 758 115***	100,00	***1 654 309***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	12 820 831		12 820 831	99,78	11 727 648	99,78	1 093 183	9,32
Production vendue biens								
Production vendue services	28 279		28 279	0,22	25 856	0,22	2 423	9,37
Chiffres d'Affaires Nets	**12 849 110**		**12 849 110**	100,00	**11 753 504**	100,00	**1 095 606**	9,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			17 369	0,14	727	0,01	16 642	N/S
Autres produits			2 143	0,02	9	0,00	2 134	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***12 868 623***	100,15	***11 754 240***	100,01	***1 114 383***	9,48
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 686 195	83,17	9 716 334	82,67	969 861	9,98
Variation de stock (marchandises)			32 553	0,25	52 120	0,44	-19 567	-37,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			745 636	5,80	712 941	6,07	32 695	4,59
Impôts, taxes et versements assimilés			107 335	0,84	100 623	0,86	6 712	6,67
Salaires et traitements			739 610	5,76	691 735	5,89	47 875	6,92
Charges sociales			226 128	1,76	218 487	1,86	7 641	3,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 584	0,05	6 211	0,05	373	6,01
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			85	0,00	685	0,01	-600	-87,58
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			54 600	0,42	51 787	0,44	2 813	5,43
Total des charges d'exploitation (II)			***12 598 725***	98,05	***11 550 924***	98,28	***1 047 801***	9,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**269 898**	2,10	**203 316**	1,73	**66 582**	32,75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**269 898**	2,10	**203 316**	1,73	**66 582**	32,75

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			417	0,00	-417	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			***417***	0,00	***-417***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 750	0,11			13 750	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***13 750***	0,11			***13 750***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-13 750**	-0,10	**417**	0,00	**-14 167**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	47 064	0,37	31 100	0,26	15 964	51,33
Total des Produits (I+III+V+VII)	***12 868 623***	100,15	***11 754 657***	100,01	***1 113 966***	9,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***12 659 539***	98,52	***11 582 024***	98,54	***1 077 515***	9,30
RÉSULTAT NET	**209 084** *Bénéfice*	1,63	**172 633** *Bénéfice*	1,47	**36 451**	21,11
Dont Crédit-bail mobilier	2 016	0,02	1 512	0,01	504	33,33
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 758 114,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 209 083,88 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/07/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
CICE 2018 = 37 431¬

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %) : 100%

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 65 578

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	33 689	1 889		35 578
Immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL	*63 689*	*1 889*		*65 578*

Amortissements et provisions d'actif = 14 424

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 840	6 584		14 424
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*7 840*	*6 584*		*14 424*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel et outillag	25 978	11 254	14 725	5 ans
Aai divers	3 679	736	2 943	10 ans
Materiel bureau et informatique	3 395	1 742	1 653	5 ans
Mobilier	2 525	693	1 832	de 5 à 7 ans
TOTAL	*35 578*	*14 424*	*21 153*	

Etat des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation de stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises - Marchandises revendues en l'état	444 286	496 629		52 343
Approvisionnement - Autres approvisionnements (carburant)	38 490	18 700	19 790	
Total	482 776	515 329	19 790	52 343
Production				
Production en cours				

Etat des créances = 413 616

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 000		30 000
Actif circulant & charges d'avance	383 616	383 616	
TOTAL	*413 616*	*383 616*	*30 000*

Provisions pour dépréciation = 621

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 725	85	1 189		621
Comptes financiers					
TOTAL	*1 725*	*85*	*1 189*		*621*

Produits à recevoir par postes du bilan = 71 370

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	71 370
Disponibilités	
TOTAL	*71 370*

Charges constatées d'avance = 9 461

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	1,00	1 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1500***	***1,00***	***1 500***

Provisions =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	10 000		10 000		
TOTAL	***10 000***		***10 000***		

Etat des dettes = 1 380 288

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 100 423	1 100 423		
Dettes fiscales & sociales	278 810	278 810		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 055	1 055		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***1 380 288***	***1 380 288***		

Charges à payer par postes du bilan = 364 117

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	133 690
Dettes fiscales & sociales	229 372
Autres dettes	1 055
TOTAL	***364 117***

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 12 849 110

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 415 094	112,19 %
Produits des activités annexes	28 279	0,22 %
Rabais, remises & ristournes accord	-1 594 263	-12,41 %
TOTAL	*12 849 110*	*100.00 %*

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 47 064

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	269 898		269 898
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-13 750		-13 750
Participation des salariés			
TOTAL	*256 148*	*47 064*	*209 084*

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés = 2 016

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	2 016
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	2 016

Engagements en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 71 370

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(4098000000)	33 629
Etat impot produits a recevoir(4487000000)	37 741
TOTAL	**71 370**

Charges constatées d'avance = 9 461

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avances(4860000000)	9 461
TOTAL	**9 461**

Charges à payer = 364 117

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(4081000000)	133 690
TOTAL	**133 690**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(4282000000)	59 974
Primes annuelles(4286100000)	13 786
Charges 13 eme mois(4381000000)	5 714
Charg. soc./prov cp(4382000000)	22 231
Charg. soc./prov 13e mois(4382100000)	5 109
Formation continue(4386730000)	1 773
Effort construction(4386740000)	4 032
Impots & taxes a payer(4486000000)	116 752
TOTAL	**229 372**

Autres dettes	Montant
Chqe fidelite carr(4198000000)	1 055
TOTAL	**1 055**

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet BRUNAUD BERTONI & Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ABEDIS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 758 115
Chiffre d'affaires hors taxes	12 849 110
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	209 084

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour BRUNAUD BERTONI &

Associés

Fait à ESTANCARBON le

11/07/2019

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/03/2019	31/03/2018	31/03/2017	29/02/2016	29/02/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	13 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 500	1 500	1 500		
b) Nombre d'actions émises	1 500	1 500	1 500		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 849 110	11 753 504	11 224 096		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	251 628	210 629	197 555		
c) Impôt sur les bénéfices	47 064	31 100	44 580		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	204 564	179 529	152 975		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	209 084	172 633	140 305		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	136	120	102		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	139	115	94		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	739 610	691 735	747 758		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	226 128	218 487	219 779		

Observations complémentaires

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Distribution 300 000 €

ABEDIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 138 bis, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 818 636 912

* * * *

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre, à dix heures, au siège social, l'actionnaire unique de la société ABEDIS, société par actions simplifiée au capital de 1500 euros, divisé en 1500 actions de 1 euro chacune, a tenu l'assemblée générale ordinaire sur convocation du président. L' actionnaire a été convoqués par lettre simple.

la feuille de présence est émargée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le Président, Monsieur Abel ZELMAT es-qualité de gérant de la Société "FINANCIERE ZELMAT".

La société A2H AUDIT HARDTMEYER - HUC commissaire aux comptes est présente.

Le Président met à la disposition de l'actionnaire :

- un exemplaire des statuts de la société,
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- Le texte des projets de résolutions.

A la demande du Président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapports du Président et du commissaire sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,

- Rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,

- Approbation desdits comptes, bilan et conventions ;

- Affectation des résultats,

- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 et 223 du Code Général des Impôts.

Il donne lecture du rapport du Président, puis présente à l'assemblée le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan.

Monsieur BILLY donne lecture des rapports du commissaire aux comptes. Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 mars 2019, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 209 084 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, au président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Le président rappelle qu'il n'existe pas de convention visée par l'article L 227-10 du code de commerce.
Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 209 084 euros à la distribution de dividendes en totalité et de prélever sur le compte « autres réserves » la somme de 90.916 euros afin de distribuer un dividende global de 300.000 euros. Soit un dividende par action de 200 euros, éligible à l'abattement de 40 %.

L'assemblée générale reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., les rapports présentés mentionnent qu'aux cours des exercices antérieurs il a été distribué, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDES PAR ACTION	ABATTEMENT
2017 – 2018	172 633	115,09	ELIGIBLE ABATTEMENT DE 40 %

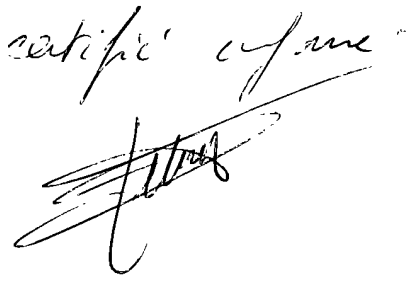
Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION DES DEPENSES ET DES CHARGES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU C.G.I.

L'assemblée générale sur le rapport du Président, statuant en application de 39-4 et 223 du Code Général des Impôts ; il n'existe aucune charge ou dépense somptuaire au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée,
et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.



ABEDIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 138 bis, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 818 636 912

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Monsieur,

Nous vous présentons, conformément aux dispositions légales, pour vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 et vous rendre compte de notre gestion au cours de cet exercice.

I - COMPTE RENDU DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2019

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires HT net s'est élevé à 12 849 110 euros.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 209 084 euros.

Les salaires, traitements et charges sociales s'élèvent à 965 738 euros et représentent 7,50 % du chiffre d'affaire.

Le résultat d'exploitation ressort à 269 898 euros.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 269 898 euros.

Mention des dépenses non déductibles :

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice écoulé, la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, et de même, aucun intérêt excédentaire n'a été versé durant cet exercice.

Mention de certaines dépenses déductibles :

Néant

Prestations réciproques :

Néant

II – ANALYSE DE L'EXERCICE, PERSPECTIVES D'AVENIR ET PREVISIONS POUR L'EXERCICE EN COURS

Le C.A. enregistré au cours de l'exercice est en progression de 9,32 % par rapport aux C.A.de l'exercice précédent.

Monsieur ZELMAT vous expose les raisons et les perspectives d'avenir étant ici précisé que si les indicateurs sont globalement satisfaisant, notre gestion est suspendue à la prorogation du contrat de location gérance qui nous lie au propriétaire du fonds de commerce.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 209 084 euros à la distribution de dividendes en totalité et de prélever sur le compte « autres réserves » la somme de 90.916 euros afin de distribuer un dividende global de 300.000 euros. Soit un dividende par action de 200 euros, éligible à l'abattement de 40 %.

V - DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice aucun dividende n'a été distribué aucun dividende.

VI - RENOUVELLEMENT DE MANDATS

NEANT

VII - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.
Vous observerez qu'elles se sont faites à des conditions normales. Notre commissaire aux comptes vous en donne lecture

VIII – IX – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

NEANT

IX – ACTIVITES EN MATIERE DE R&D

NEANT

X – MODIFICATIONS INTERVENUES

Organes de gestion : NEANT

Capital social : NEANT

Aliénations D'actions : NEANT

XI – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L.441-6-1al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe la décomposition, à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2018, des délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D 441-4, ainsi que les factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (II de l'article D.441-4).

XII – PRESENTATION DES COMPTES

La présentation des comptes est celle exigée par la loi comptable.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.
Votre conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Président.

